

## HORAIRE ÉTÉ 2024

Locaux A: bâtiment sud, 1100, Notre-Dame O.  
Locaux B: bâtiment nord, 1111, Notre-Dame O.  
Locaux D: bâtiment sud-ouest, 1219, rue William  
Locaux E: bâtiment ouest, 1220, Notre-Dame O.

### AVIS IMPORTANT

**Les activités d'enseignement se tiendront en présence sur le campus, sauf celles spécifiquement indiquées à distance (voir la colonne Mode d'ens. ci-dessous). Votre présence sur le campus sera requise.**

[En savoir plus sur les modes d'enseignement](#)

COURS	GR	JOUR	HEURE	ACTIVITÉ	Mode d'ens.	LOCAL	ENSEIGNANT	PRÉALABLES
ATE100				INTÉGRITÉ INTELLECTUELLE				
La formation ATE100 est offerte sur la plateforme de cours en ligne Moodle. La durée de la formation est estimée à environ 4 heures. Afin de respecter les différents rythmes d'apprentissage et les diverses plages horaires où les étudiant (es) sont disponibles, une période de 5 semaines sera accordée pour compléter la formation.								
	01			Atelier	D			
	02			Atelier	D			
GIA400				ANALYSE DE RENTABILITÉ DE PROJETS				
	01	Ven	09:00 - 12:30	C	P			
		Mer	15:30 - 17:30	TP	P			
	02	Mar	13:30 - 17:00	C	P			
		Mer	08:30 - 10:30	TP	P			
	03	Ven	18:00 - 21:30	C	H			
		Mar	18:00 - 20:00	TP	H			
GIA602				ERGONOMIE ET SÉCURITÉ EN MILIEU INDUSTRIEL				
	01	Mer	13:30 - 17:30	C	P			
		Lun	08:30 - 12:30	Labo A+B	P	, A-1222, A-2230		
	02	Mer	18:00 - 21:30	C	P			
		Mar	18:00 - 22:00	Labo A+B	P	, A-1222, A-2230		
GPE450				GESTION DU PERSONNEL ET RELATIONS INDUSTRIELLES				
	01	Lun	13:30 - 17:00	C	D			
		Ven	10:30 - 12:30	TP	D			
	02	Mer	18:00 - 21:30	C	D			
		Jeu	18:00 - 20:00	TP	D			
	03	Jeu	08:30 - 12:00	C	D			
		Ven	13:30 - 15:30	TP	D			
GPO232				PRODUCTIVITÉ ET OPTIMISATION DU TRAVAIL				
	01	Mer	18:00 - 21:30	C	C			
QUA192				FIABILITÉ ET MAINTENANCE INDUSTRIELLE				MAT321
	01	Lun	18:00 - 21:30	C	C			
		Jeu	18:00 - 21:30	C	C			
			06 mai 2024					
			09 mai 2024					
			13 mai 2024					
			16 mai 2024					
			20 mai 2024					
			23 mai 2024					
			27 mai 2024					
			30 mai 2024					
			03 juin 2024					
			06 juin 2024					
			10 juin 2024					
			13 juin 2024					
			17 juin 2024					
			20 juin 2024					
			Dates limites d'abandon avec (AX) / sans (XX) remboursement : 12 mai 2024 / 02 juin 2024					

## HORAIRE ÉTÉ 2024

Locaux A: bâtiment sud, 1100, Notre-Dame O.  
Locaux B: bâtiment nord, 1111, Notre-Dame O.  
Locaux D: bâtiment sud-ouest, 1219, rue William  
Locaux E: bâtiment ouest, 1220, Notre-Dame O.

### AVIS IMPORTANT

**Les activités d'enseignement se tiendront en présence sur le campus, sauf celles spécifiquement indiquées à distance (voir la colonne Mode d'ens. ci-dessous). Votre présence sur le campus sera requise.**

[En savoir plus sur les modes d'enseignement](#)

COURS	GR	JOUR	HEURE	ACTIVITÉ	Mode d'ens.	LOCAL	ENSEIGNANT	PRÉALABLES
QUA202				PROJET SYNTHÈSE AMÉLIO CONTINUE OPTIMI PRODUCTIVITÉ				Certif : min 12 cr. ou P.Court 1er cycle : min 9 cr. / QUA142
	01	Ven	17:00 - 18:00	Projet	C			

### NOTES

a)

#### Programmes d'études

B : baccalauréat  
GAQ : certificat en gestion et assurance de la qualité  
GC : certificat en gestion de la construction  
GE : certificat et programme court de 1er cycle en gestion des établissements  
PI : certificat en production industrielle  
CT : certificat en télécommunication  
TS : certificat spécialisé en génie des technologies de la santé

b)

#### Activités

C : cours TP : travaux pratiques LABO : laboratoires  
TP/2 : travaux pratiques aux deux (2) semaines LABO/2 : laboratoires aux deux (2) semaines

TP (A+B). Dans un cours, si le nombre d'étudiants le justifie, les travaux pratiques seront divisés en deux (2) groupes (A+B). La moitié des étudiants devront se présenter à la première période de deux (2) heures et les autres devront se présenter à la deuxième période de deux (2) heures. Ceci vous sera confirmé au début du trimestre. Un étudiant peut donc s'inscrire à deux (2) cours dont les travaux pratiques (TP) ont lieu en même temps, s'il est indiqué (A+B) à côté de chacun des travaux pratiques (TP).

c)

#### À TOUS LES ÉTUDIANTS DU PROGRAMME DE BACCALAURÉAT :

Les cours de concentration ne peuvent être suivis qu'après la réussite d'un minimum de soixante-dix crédits de cours du programme.  
Les cours obligatoires doivent être suivis selon une séquence correspondant à la grille de cheminement type du programme.